

BILAN DE LA POLITIQUE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DANS LA NIÈVRE EN 2009

Voici la sixième édition du bilan de la politique des Espaces Naturels Sensibles, politique que mène le Conseil Général de la Nièvre depuis 1991. Je vous invite à découvrir ou redécouvrir ce qui s'est déroulé au cours de cette année 2009 !

L'événement « phare » de l'année a été, sans aucun doute, la **Conférence Nationale des Espaces Naturels Sensibles** en octobre, à Montpellier. 90 Départements portent dorénavant une politique E.N.S. Cette conférence a été un moment d'échanges d'expériences mais aussi de réaffirmation. L'intervention de Stéphane Lebreton, chef du service Environnement au Conseil Général de la Nièvre, a été particulièrement remarquée. En effet, au travers de cette compétence facultative, les Conseils Généraux témoignent de leur implication volontariste dans la préservation de la nature.

Nouveauté en 2009 : l'expérimentation de chantiers-nature sur les Espaces Naturels Sensibles de la Nièvre. L'objectif était de proposer à des jeunes une activité directement liée à la protection de la nature durant une période de vacances scolaires. Au travers de leur travail, ils se sont ainsi appropriés la préservation d'un site.

Le programme « La nature en famille » continue avec 32 sorties programmées sur les espaces naturels sensibles durant

l'été. Si le succès est contrasté selon les sites, l'approche « famille » reste toujours aussi appréciée.

Découvrez à présent, et ci-après, les principales actions réalisées, site par site.

Je vous en souhaite une bonne lecture, et de découvrir à travers ce document, l'engagement du Conseil Général de la Nièvre en faveur de la préservation des milieux naturels. Le Service Environnement se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

Le Vice-Président chargé de l'Environnement
Michel POINSARD



Crédit photo : Eric BILLION

Chantier nature à Pannecièrre

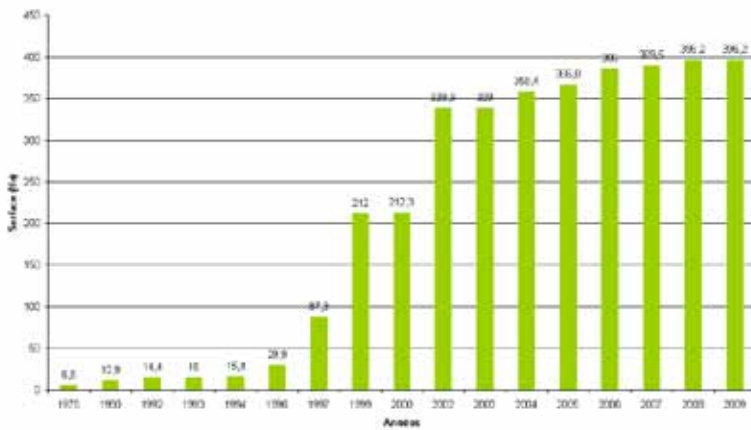
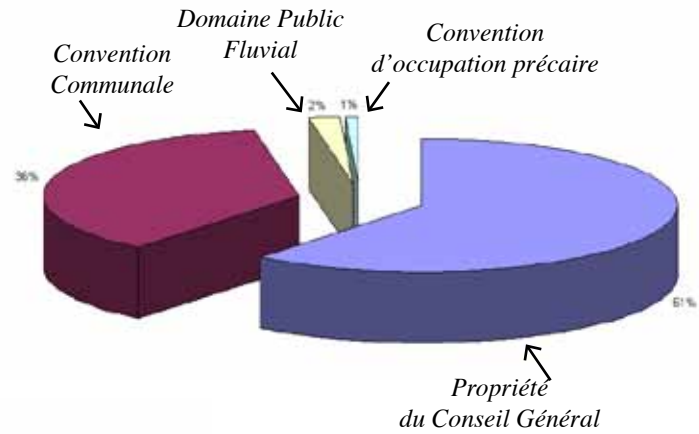
Les Espaces Naturels Sensibles de la Nièvre en 2009 - 2010



Nièvre

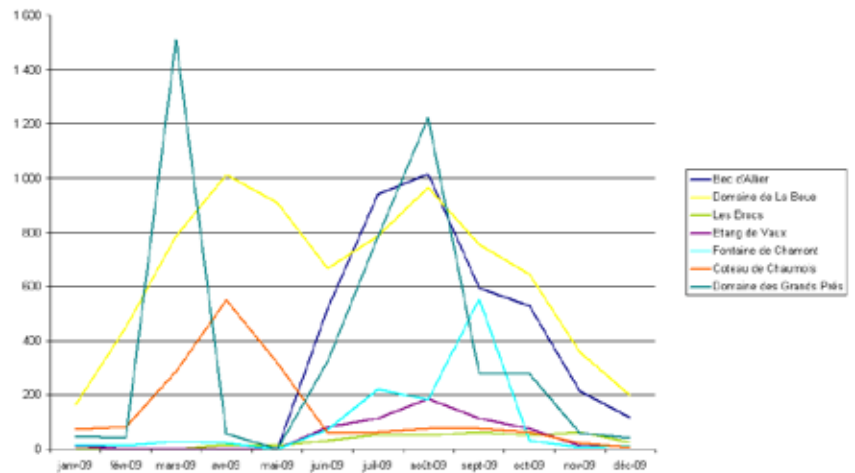
MAÎTRISE FONCIÈRE

Environ 400 ha en gestion au mois de décembre 2009

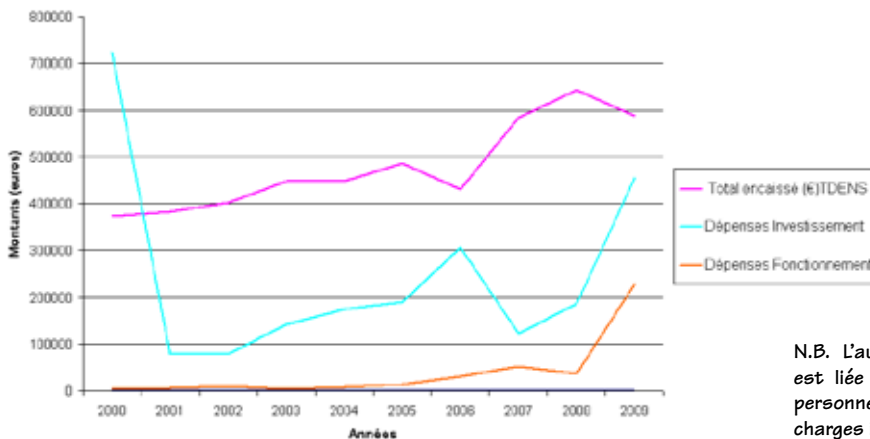


ÉVOLUTION DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR SITE EN 2009



Evolution des recettes et dépenses de la TDENS 2000-2010



BILAN FINANCIER EN DÉCEMBRE 2009

N.B. L'augmentation importante des dépenses de fonctionnement est liée à la prise en compte, à partir de 2009, des frais de personnel de l'équipe technique des espaces naturels (toutes charges incluses)

LE BEC D'ALLIER



Crédit photo : F. Alric - CG58

Condamnation du sentier à proximité de la falaise d'érosion

des parcelles situées à la pointe du Bec d'Allier, laissant ainsi libre cours à la dynamique fluviale ! Diverses solutions sont en cours d'étude pour le déplacement de l'observatoire. Situé loin de toute voie carrossable, son démontage s'avère la meilleure solution, l'hypothèse d'un hélitreuilage a même été envisagée un temps.

L'observatoire ornithologique posté depuis 1999 à la Pointe du Bec d'Allier, au niveau de la confluence entre la Loire et l'Allier, se trouve menacé.

En effet, l'Allier en se déplaçant dans son lit vient à creuser les berges qui supportent l'observatoire. Ce phénomène d'érosion participe au fonctionnement naturel de tout cours d'eau. Le Conseil Général contribue à le préserver, depuis 1997, suite à l'acquisition



Pré de la Pointe du Bec d'Allier

Crédit photo : F. Alric - CG58

Surface	: 65 ha
Propriété	: 57 ha Conseil Général 8 ha Domaine Public Fluvial
Commune	: Gimouille
Habitats	: 22 dont 8 habitats d'intérêt communautaire
Ouverture au public	: Juillet 1999
Fréquentation	: 3 937 visiteurs en 2009

LE DOMAINE DE LA BEUE



Crédit photo : F. Alric - CG58

La mosaïque de prairies

Arrivé à terme, le 2^{ème} plan de gestion du Domaine de La Beue a été évalué durant l'été.

Cet audit a été réalisé sur la base des inventaires phytosociologiques (flore) et lépidoptérologiques (papillons) effectués lors du précédent plan, permettant ainsi de percevoir l'évolution des milieux naturels et de juger de la pertinence des opérations de gestion réalisées. Le constat est net : le site se referme petit à petit malgré les interventions.

Des orientations de gestion adaptées ont ainsi été définies afin de maintenir les 7 habitats naturels présents sur les 14,5 ha que compte le site. Nul doute que ces opérations favoriseront l'accueil de l'Agrion de Mercure, récemment observé sur le site. Par ailleurs, le Conseil Général a participé aux journées Tourisme et Handicap du 21 et 22 mars 2009, organisées par l'association Tourisme et Handicap, en proposant une visite du site pour le public à mobilité réduite.



La cariçaie

Crédit photo : F. Alric - CG58

Surface	: 14,5 ha
Propriété	: Conseil Général
Commune	: Varennes-Vauzelles
Habitats	: 10 dont 2 habitats d'intérêt communautaire
Ouverture au public	: Juillet 1999
Fréquentation	: 3 844 visiteurs en 2009

L'ETANG DE VAUX

Surface : 250 ha d'étangs au total
20,5 ha en propriété
départementale sur le
pourtour de l'étang de
Vaux

Propriété : Conseil Général

Commune : La Collancelle-Vitry-Laché

Habitats : En attente de la
réalisation du DOCOB
Natura 2000

Ouverture au public : Juillet 2002 pour
les 2 sentiers

Fréquentation : 797 visiteurs
pour les 2 sentiers
en 2009

Les travaux relatifs au projet d'aménagement écologique, halieutique et touristique du site, porté par le syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais ont débuté en fin d'année. Parallèlement, la signalétique pédagogique a été rédigée. Elle aura pour vocation de dynamiser l'attractivité du site, en créant notamment des liens entre les différents usagers. Les visiteurs pourront découvrir de nouveaux thèmes pédagogiques comme la chaîne alimentaire des étangs et leurs milieux naturels.

Par ailleurs, la toiture de l'observatoire du Martin-pêcheur a été changée, remplaçant la vieille couche de caoutchouc goudronnée par des clins en bois : plus écologique et durable! Celle de l'observatoire du Héron cendré le sera prochainement à son tour.



*Broyage de la saulaie
à proximité de l'observatoire*

Crédit photo : CG58 - Stéphanne Lebreton



LE DOMAINE DES GRANDS PRÉS

Le chantier d'insertion du Parc naturel régional du Morvan a continué de réouvrir les parcelles colonisées par les saules et autres bouleaux. Petit à petit, l'espace des anciennes parcelles pastorales se redessine.

Le pâturage continue de compléter le dispositif sur les parcelles les plus saines.

Surface : 6,3 ha

Propriété : Conseil Général

Commune : Saint-Agnan

Habitats : 11 dont 1 habitat
d'intérêt communautaire

Ouverture au public : 2006

Fréquentation : 1 630 visiteurs en 2009



Prairie humide avant réouverture



Crédit photo : F. Alric - CG58

Prairie humide après réouverture

Crédit photo : F. Alric - CG58

LE MONT PRENELEY ET LES SOURCES DE L'YONNE



Crédit photo - S. Lebreton - CG58

*Réfection de la digue
avant la mise en place d'un busage*

Les travaux d'aménagement du sentier des sources de l'Yonne se sont déroulés du printemps à l'automne. Ces travaux ont débuté par la réfection de la digue de l'ancien étang et se sont poursuivis par l'installation d'un sentier sur pilotis sur plus de 200 mètres de long. L'aire de stationnement et une « galerie » en bois destinée à accueillir les panneaux d'information ont parachevé les travaux lourds. La pose de la signalétique, prête en fin d'année, a été repoussée au printemps 2010 afin de bénéficier de conditions météorologiques plus favorables. Les travaux ont également concerné un réaménagement paysager léger de la cour de la mairie, s'articulant avec le projet municipal sur cet ensemble de bâtiments (mairie et gîte).

LE COTEAU DE CHAUMOIS

Cette année, le Coteau de Chaumois a fait l'objet de deux opérations importantes en terme de gestion, en dehors de l'entretien courant du site.

L'une a consisté en un chantier-nature «mare», à destination des scolaires des alentours. Jusque-là, les amphibiens utilisaient les ornières d'un chemin forestier du site, souvent remanié par des engins susceptibles de les écraser. Il a donc fallu créer un «canal de dérivation». Celui-ci collecte dorénavant les eaux de suintement, en bas du coteau calcaire, par un système astucieux de vasques communicantes. Sur sol argileux, le régime hydrique de ce chapelet de micro-mares est régi par la météo. Il se remplit rapidement dès les premières pluies et s'assèche complètement en été. Un milieu «pionnier» *a priori* favorable au Crapaud Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), dont le suivi n'a pour le moment pas permis de recontacter l'espèce.



Crédit photo - CG58

*Le chapelet de mares
jouxant le chemin d'exploitation*

Conjointement, une coupe des pins ayant colonisé l'une des pelouses méso-xérophiles (pelouses sèches) du site a été effectuée. Les troncs ont été débités et empilés afin de constituer des «H.L.M. de la biodiversité». Les branchages ont été broyés et serviront de paillage horticole en interne au Conseil Général.



Crédit photo - F. Aïnic - CG58

Coupe des pins

Surface : 116 ha
Propriété : Conseil Général
Commune : Glux-en-Glenne
Habitats : 15 dont 10 habitats
d'intérêt communautaire
Ouverture au public : printemps 2010



Crédit photo : S. Lebreton - CG58

Réalisation du platelage

Surface : 17,8 ha
Propriété : Propriété communale
et Conseil Général
Commune : Parigny-les-Vaux
Habitats : 11 dont 6 habitats
d'intérêt communautaire
Ouverture au public : Juin 2004
Fréquentation : 1 629 visiteurs en 2009

LA FONTAINE DE CHAMONT

Surface : 2,5 ha
 Propriété : Propriété communale
 Commune : Biches
 Habitats : 4 dont 2 habitats d'intérêt communautaire
 Ouverture au public : 2005
 Fréquentation : 1 155 visiteurs en 2009

Les opérations de coupes ponctuelles de buis ont continué sur le site, ainsi que l'arrachage de la clématite des haies.

Des opérations d'élagage en hauteur nécessitant une personne habilitée dite « écureuil » ont été effectuées sur les arbres entourant la passerelle, au-dessus de l'Aron. Ces coupes précises ont permis de respecter les loges de pics et de mettre en valeur la passerelle, pour les bateaux empruntant le Canal du Nivernais à proximité.



La passerelle dégagée

Crédit photo - F. Alric - CG58

LES BROCS

Surface : 124 ha
 Propriété : Propriété communale
 Commune : La Celle-sur-Loire
 Habitats : 12 dont 7 habitats d'intérêt communautaire
 Ouverture au public : Avril 2007
 Fréquentation : 364 visiteurs en 2009



Crédit photo - H. Jougnot - CG58

Tâche de renouées du Japon

La problématique des plantes dites invasives existe sur le site avec une « tâche » de renouées du Japon. Pour éviter leur prolifération et les éradiquer, il a été entrepris différentes expériences de destruction. De la simple couverture des pieds, en passant par le désherbage thermique ou l'arrachage plant par plant, l'épuisement de la plante est recherché par l'équipe technique des espaces naturels.

Par ailleurs, chargé de la gestion des milieux naturels du site, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons souhaite développer son réseau de conservateurs bénévoles. Cet adhérent constituera un relais local du Conservatoire, afin de mieux recueillir les attentes des acteurs et d'approfondir les échanges avec les différents utilisateurs de ces espaces. Un candidat sera prochainement soumis à l'approbation des usagers historiques du site (Commune, associations locales de chasse et pêche,..)



Crédit photo - F. Alric - CG58

*Armoise champêtre
 (Artemisia campestris)*

LE SAUT DE GOULOUX

Les travaux de réaménagement du site et de construction d'un bâtiment d'accueil et de restauration ont débuté en fin d'année, après une longue période destinée à lancer les appels d'offres et passer les marchés avec les entreprises retenues. Les opérations d'aménagement les plus importantes doivent être réalisées sur les berges des cours d'eau (assises des passerelles, réfection du front de berge face à la chute, ...). La période du 15 décembre au 15 février est défavorable pour des raisons de frai des poissons. Ces travaux ont donc été reportés au printemps 2010.



Le nouveau sentier permettra de découvrir également le versant de la Cure

Surface : 13 ha
 Propriété : Conseil Général
 Commune : Gouloux
 Habitats : Non étudiés
 Ouverture au public : Prévues au printemps 2011

LE PETIT LAC DE PANNECIERE



A l'instar du Coteau de Chaumois, le Conseil Général de la Nièvre a proposé à des jeunes morvandiaux une activité originale durant une période de vacances scolaires. L'opération a réuni une équipe de 7 jeunes chargés de la création de petites mares temporaires sur le bassin concédé à Electricité De France. Les participants ont remanié certaines cuvettes existantes au pied de l'observatoire ornithologique.

L'objectif fut de favoriser l'accueil d'oiseaux «fouilleurs de vase» (appelés limicoles), de libellules et autres invertébrés aquatiques. A ce titre, ces insectes feront certainement le bonheur des batraciens en quête de repas !

Surface : 3 ha 50 a
 Propriété : Groupe d'exploitation hydraulique du Jura-Morvan (EDF)
 Commune : Montigny-en-Morvan
 Habitats : 13 dont 3 habitats d'intérêt communautaire
 Ouverture au public : Septembre 2008
 Fréquentation : Compteur en cours de remplacement



L'observatoire avant les travaux

Cette dernière opération a été inaugurée à l'occasion de la fête de la nature le 16 mai, réunissant une quarantaine de personnes sur le site de Pannecièrre.



Les 1^{ers} coups de pelle



Une des mares au cours de l'été

LE SITE DE TINTE

Surface : 20 ha
 Propriété : Propriété communale
 Domaine Public fluvial
 Propriété privée en cours d'acquisition
 Commune : Sougy-sur-Loire
 Ouverture au public : A déterminer



Vue sur le sentier

Les réflexions d'aménagement sur le site sont toujours en cours mais n'ont pas fait d'avancées majeures durant l'année.



Déversoir du Gour des Fontaines

Crédit photo - G. Coignet - CG58

MARE PÉDAGOGIQUE DU MARAULT

Surface : 0,8 ha
 Propriété : Conseil Général
 Association
 Equi-Marault
 Commune : Magny-Cours
 Ouverture au public : Sous forme de visites guidées

Dans le cadre de la compensation d'un aménagement routier, le Conseil Général a financé la création d'une mare en remplacement de la précédente. Située dans un contexte de prairies bocagères, cette mare nouvellement créée, offre un équipement pédagogique de premier ordre à proximité de Nevers sur le thème des zones humides. Afin de suivre et de témoigner de son évolution, des inventaires faune/flore ont été réalisés dans le cadre d'un stage. Parmi les espèces remarquables a été recensée la pie grièche à tête rousse.

Une notice de gestion a été élaborée en partenariat avec l'association équestre présente sur le site. Dans le cadre de ce stage, des aménagements pédagogiques ont été proposés (observatoire, ponton, hôtels à insectes, nichoirs, etc). Certains seront réalisés par des classes d'un lycée de Nevers dans le cadre de travaux pratiques.



*Création de la mare
 Mars 2008*

Crédit photo - F. Ahric - CG58



La mare dans les brumes de mai (1 an après)

Crédit photo - F. Ahric - CG58

ANIMATION

Le bilan touristique de la Nièvre, sur l'ensemble de l'année 2009, est plus positif que prévu et a bénéficié, de fait, au programme « La nature en famille ».

De mai à décembre, 145 visiteurs ont participé à 22 des 32 animations initialement programmées. Le public fut moins nombreux qu'en 2008, mais plus concentré par animation, avec une moyenne de 6,6 participants/animation en 2009 contre 6,3 en 2008.

ACTIONS TRANSVERSALES

Le Conseil Général de la Nièvre continue de participer aux projets transversaux de la politique sur les Espaces Naturels Sensibles :

Le service Environnement a reçu, à leur demande, les services Environnement des Conseils Généraux du Cher et du Loiret. Organisée sur le site du Bec d'Allier, cette journée avait pour but de présenter la mise en œuvre de la politique des Espaces Naturels Sensibles dans la Nièvre.

Les **corridors écologiques** ont été à l'honneur cette année avec le congrès de France Nature Environnement sur les trames écologiques verte et bleue en mars, puis le Colloque NatureParif sur les trames verte et bleue en avril. Ces retours d'expérience ont permis de conforter l'appui technique que réalise le Conseil Général de la Nièvre auprès du Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de la mise en place de son **Schéma Régional de Cohérence Ecologique**. Par ailleurs, une formation sur les corridors écologiques est en cours de développement. Elle devrait être animée par Alterre Bourgogne et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Conjointement aux réflexions nationales sur les trames verte et bleue, le service Environnement a assisté, en partenariat avec le W.W.F.-antenne de Nevers, le service des Infrastructures de Transport à la rédaction d'un **guide pour une gestion raisonnée des bords de route** : « voies de circulation, un chemin pour la nature ».

Le Conseil Général œuvre désormais activement au « **Réseau mares de Bourgogne** », au travers de trois mares nouvellement créées. Les «vasques» du coteau de chaumois, les «gouilles» du Petit Lac de Pannecièrre et la mare pédagogique du Marault.

Le Conseil Général a participé à l'inauguration du **réseau régional de sites naturels équipés pour l'accueil du public** : « **Découvertes Nature en Bourgogne** » en juin. Il y contribue activement avec l'inscription de 6 de ses espaces naturels sensibles, sur 32 sites retenus en Bourgogne.

CONNAISSANCE

Suite au programme de recensement ornithologique mené en 2006-2007, le Conseil Général a lancé un recensement herpétologique sur les sites dont il assure la gestion. En plus de constituer une base d'inventaires, cette étude devra permettre d'analyser l'état de conservation des espèces identifiées, et de proposer en conséquence, de nouvelles préconisations de gestion adaptées à leur préservation.

Par ailleurs, le Conseil Général participe aux différents Plans Régionaux ou Nationaux d'actions menés à l'échelle de la Bourgogne sur : la Cistude d'Europe, les chiroptères, les odonates.

A une plus large échelle, le Conseil Général soutient l'étude menée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sur la restauration de « corridors pelouses» en Bourgogne. Les prospections dans le Nord du Département ont notamment permis de faire ressortir un site de 50 ha, jusqu'à présent peu connu.

Les deux chantiers nature réalisés sur des Espaces Naturels Sensibles ont été bien perçus et plébiscités par la presse écrite (Journal du Centre, Sabot de Vénus) et audiovisuelle (Radio Catholique Française).

Manifestation d'ordre national, la Fête de la Nature a également été relayée par le Journal du Centre, gratifiant les aménagements accomplis (observatoire, chantier nature) sur le Petit Lac de Pannecièrre.

Le réseau régional des sites naturels équipés pour l'accueil du public, «Découvertes nature en Bourgogne» a reçu une écoute attentive de la part de la presse. Le journal du Centre et le Journal du palais de Bourgogne s'en sont fait l'écho à l'occasion de son inauguration.



VOILET ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Le Conseil Général a signé une convention avec la SOBA Nature Nièvre pour lui confier une mission d'information et de sensibilisation relative aux oiseaux de la Loire et de l'Allier, par la réalisation d'une brochure pédagogique, et lui a attribué pour cette mission une subvention de 1 600 €.

Le Conseil Général poursuit sa politique d'aide en faveur de la randonnée en subventionnant deux projets pour un montant de 7 868 €. Par ailleurs, ce sont 1 210 km de sentiers de randonnée qui ont été rebalisés pour une participation financière du Département de 19 366 €.

Dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, le Conseil Général a subventionné 4 projets pour une participation financière totale de 174 768 € :

- aménagement du tour du lac des Settons : 97 346 €,
- aménagement de l'étang de Goulot à Lormes (zone de pêche et réhabilitation de la base de canoë kayak) : 24 000 €,
- aménagement du tour du lac de St Agnan : 49 522 €,
- aide au Comité départemental d'Equitation pour la géolocalisation d'itinéraires équestres : 3 900 €.

Le schéma de randonnée de la Communauté de Communes en Donziais a été inscrit au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires du GR654 (chemin de Saint Jacques de Compostelle), ainsi que 2 parcours écopagayeurs (Nevers et Decize).

Agenda 2010

des balades guidées

sur les Espaces Naturels Sensibles



- 23 mai : De fleur en tige, de soleil et d'eau - Les Brocs - 9h/11h30
- 29 mai : Deviens un expert en cuisine nature - Bec d'Allier - 18h/21h
- 5 juin : La mare et ses habitants mystérieux - Etang de Baye - 15h30/18h30
- 12 juin : Petite histoire d'une grande voyageuse - Les Brocs - 8h30/11h
- 13 juin : Découverte du chant des oiseaux - Domaine de La Beue - 9h/11h30
- 19 juin : Deviens un expert en cuisine nature - Bec d'Allier - 18h/21h
- 27 juin : A bord du grand canoë, sur les traces du castor - Loire et Allier - 16h/20h
- 8 juillet : Des notes et des plumes - Mars-sur-Allier - 9h30/12h30
- 8 juillet : Des arbres poussent dans mon lit - Les Brocs - 8h30/11h
- 11 juillet : Deviens un expert en cuisine nature - Bec d'Allier - 10h/13h
- 13 juillet : Glaner pour son herbier - Fontaine de Chamont - 14h/17h
- 15 juillet : Les animaux n'ont pas peur du noir - Mars-sur-Allier - 21h/23h
- 15 juillet : Enquête en cours sur les bords de Loire - Charrin - 9h/12h
- 18 juillet : Découverte du chant des oiseaux - Domaine des Grands Prés - 9h/11h30
- 18 juillet : A bord du grand canoë, sur les traces du castor - Loire et Allier - 16h/20h
- 20 juillet : Histoire de peintres - Domaine des Grands Prés - 14h/17h
- 22 juillet : Sur la piste des mammifères - Mars-sur-Allier - 9h30/12h30
- 24 juillet : Découvre le monde mystérieux de la petite cigale - Chaumois - 9h30/12h
- 26 juillet : D'un battement d'ailes - Petit Lac de Pannecière - 10h/12h30
- 27 juillet : La libellule, reine des insectes - Equi-Marault - 14h/17h
- 28 juillet : Paysage et poésie - Mont Préneley - 14h/17h
- 1^{er} août : A bord du grand canoë, sur les traces du castor - Loire et Allier - 16h/20h
- 3 août : Histoires de peintres - Fontaine de Chamont - 17h/20h
- 5 août : Tête-à-tête avec la vie du sol forestier - Mont Préneley - 14h/16h30
- 7 août : La nature à la loupe - Domaine des Grands Prés - 14h/17h
- 7 août : La mare et ses habitants mystérieux - Etang de Baye - 15h30/18h30
- 7 août : Trésors de Loire, chemin faisant : sens en éveil - Les Brocs - 8h30/11h30
- 11 août : La tourbière, un milieu fragile - Mont Préneley - 14h/17h
- 13 août : Ambiance Davy Crockett à l'affût du castor - Les Brocs - 18h/21h30
- 17 août : La futaie et l'eau potable - Mont Préneley - 14h/17h
- 19 août : A la pêche aux petites bêtes - Mars-sur-Allier - 9h30/12h30
- 22 août : A bord du grand canoë, sur les traces du castor - Loire et Allier - 16h/20h
- 23 août : D'un battement d'ailes - Petit Lac de Pannecière - 10h/12h30
- 16 octobre : Le départ approche - Petit Lac de Pannecière - 10h/12h
- 28 novembre : A la découverte des grues - Mars-sur-Allier - 9h/12h
- 4 décembre : Les oiseaux de l'étang de Vaux - Etang de Vaux - 11h/16h



LES PARTENAIRES TECHNIQUES



LES PARTENAIRES FINANCIERS



Responsable de la publication : Marcel Charmant - Président du Conseil Général
 Rédaction : Service Environnement - Conseil Général de la Nièvre
 Impression : Service Imprimerie - Conseil Général de la Nièvre - Imprimé sur papier 100 % recyclé
 Crédits photos : Service Environnement - Conseil Général de la Nièvre



Direction de l'Économie et du Développement Durable
 Service Environnement
 Hôtel du département- 58039 NEVERS Cedex
 Tél : 03-86-60-58-79
 Courriel : espacesnaturels@cg58.fr